

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Maximin la Sainte Baume. Cette modification porte sur un projet de renouvellement urbain et sur des adaptations réglementaires diverses. Au terme de cette enquête publique, ce document est destiné à être approuvé par le Conseil Municipal.

L'enquête publique se déroulera durant 33 jours consécutifs, du lundi 12 novembre 2018 à 9h au vendredi 14 décembre 2018 à 17h inclus.

M. Fernand PEIRANO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en mairie de Saint Maximin la Sainte Baume pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture. Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune ([www.st-maximin.fr](http://www.st-maximin.fr)). Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé à cet effet ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : [enquetepublique@st-maximin.fr](mailto:enquetepublique@st-maximin.fr). Les observations, propositions et contre-propositions transmises par voie électronique et portées au registre d'enquête seront régulièrement mises en ligne sur le site internet de la commune. Pour être recevable, toute observation (courrier ou courriel) devra être formulée durant la période de l'enquête et par un auteur identifiable (nom ; prénom et adresse). Le dossier sera également consultable sur un poste informatique au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ce service.

Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

M. Fernand PEIRANO, commissaire enquêteur  
Enquête publique modification PLU n°4  
Mairie de Saint Maximin la Sainte Baume  
Hôtel de Ville  
83470 Saint Maximin la Sainte Baume

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Saint Maximin la Sainte Baume aux jours et heures suivants :

- le lundi 12 novembre 2018 de 9h à 12h (début de l'enquête)
- le mardi 20 novembre 2018 de 9h à 12h
- le mercredi 28 novembre 2018 de 14h à 17h
- le jeudi 6 décembre 2018 de 9h à 12h
- le vendredi 14 décembre 2018 de 14h à 17h (fin de l'enquête)

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de Saint Maximin la Sainte Baume le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du Département du Var et au président du Tribunal Administratif de Toulon. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie de Saint Maximin la Sainte Baume aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le Conseil Municipal devra délibérer pour approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement

modifiée pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public, et du rapport de l'enquête publique, conformément aux dispositions de l'article L.153-21 du Code de l'Urbanisme.

Le Maire,  
Horace LANFRANCHI

